

# Bilan 2018-2019

## du barrage temporaire pour amphibiens

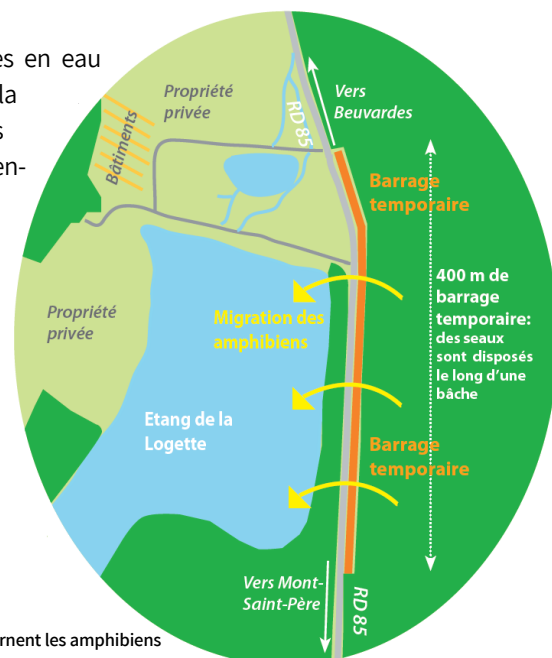



*L'histoire du barrage temporaire a débuté en 2008 avec un objectif : protéger les amphibiens. Mais cet ouvrage a également d'autres rôles. Depuis 12 ans, il est un formidable outil de sensibilisation à la fragilité des zones humides et une aventure humaine enrichissante pour des dizaines de bénévoles qui s'y investissent chaque année. Un travail partenarial exemplaire s'est construit ici pour faire vivre et valoriser ce barrage temporaire.*

Chaque année, à la fin de l'hiver, les amphibiens convergent en direction des zones en eau (étangs, mares) pour réaliser leur cycle de reproduction. C'est le cas du site de l'Etang de la Logette à Epieds-Beuvardes où une dizaine de milliers de grenouilles, tritons et crapauds traversent la route pour atteindre le plan d'eau. Le franchissement de la route départementale très fréquentée était fatal à bon nombre d'entre eux.

Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, gestionnaire du site de l'Etang de la Logette, a souhaité mobiliser son réseau de bénévoles pour installer et faire vivre un barrage temporaire pour amphibiens et ainsi les protéger d'une mort certaine. Avec le concours des acteurs locaux (Commune de Beuvardes, propriétaires de l'Etang de la Logette, Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry), ce projet a vu le jour en 2008, première année de mise en place du barrage temporaire pour amphibiens.

**Ce document fait le bilan des relevés des années 2018 et 2019 !**



 Boisements où hivernent les amphibiens



# 8792 amphibiens relevés en 2018...

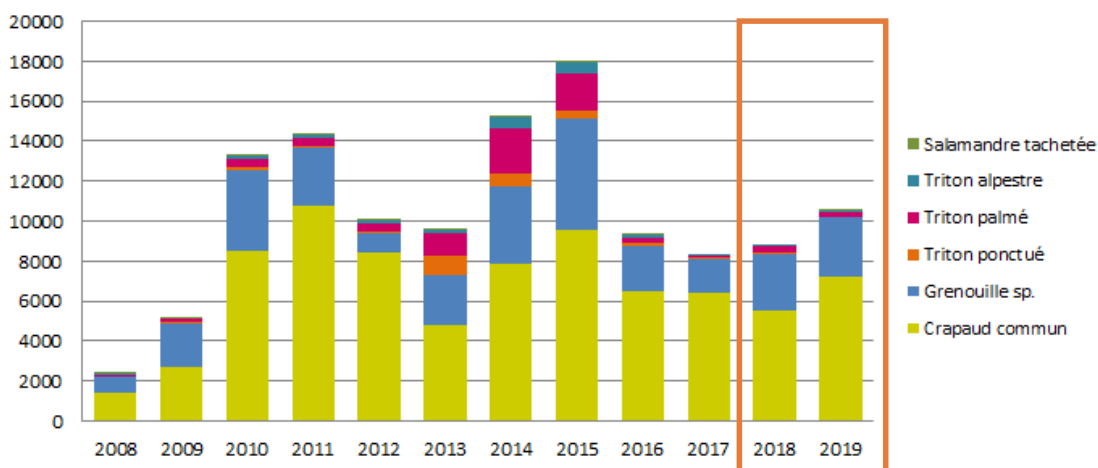
## Les résultats des années 2018 et 2019

Depuis son installation en 2008, le barrage temporaire a permis de sauver 124 800 amphibiens, tous voués à une mort probable du fait de la traversée de la route.

Sur les deux années 2018 et 2019, nous avons ensemble sauvé plus de 19 300 individus. Les effectifs repartent à la hausse par rapport à l'année 2017. 2019 représente la 5ème meilleure année en terme d'effectifs après les années 2010, 2011, 2012 et 2015, l'année de tous les records.



## Evolution des effectifs



Le barrage temporaire pour amphibiens, c'est 400 mètres de bâches, une centaine de sardines, 44 seaux et chaque année une vingtaine de bénévoles pour le mettre en place et relever les individus le week-end!

## Le barrage temporaire, une aventure humaine

L'installation du barrage temporaire a lieu chaque année vers le 15 février. Elle est réalisée lors d'un chantier nature organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. En 2018 et 2019 les relevés quotidiens, planifiés en amont, sont assurés par :

- la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT), la semaine ;
- l'équipe salariée du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, en soutien ponctuel de la CARCT, la semaine ;
- les bénévoles du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le week-end.

Grâce à ce partenariat avec la CARCT et la motivation des bénévoles, le barrage temporaire peut être mis en place et relevé chaque année durant 2 mois.



## 1 barrage temporaire...



Les **Grenouilles rousse et agile** sont de taille moyenne. Elles se distinguent par leur tympan, presque aussi grand que l'oeil. Leur masque temporel est plus ou moins prononcé. Leurs membres postérieurs sont longs.



Le **Triton alpestre** a le dos bleuté et les flancs ponctués de blanc et noir. Son ventre est orange vif.



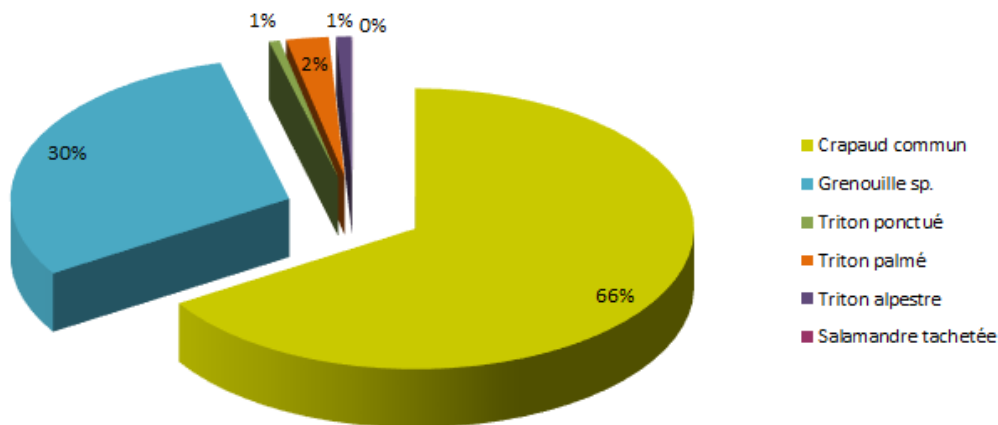
Le **Crapaud commun** a une pupille horizontale et un iris orange à rouge. Sa peau est pustuleuse. Ses pattes postérieures sont courtes; il semble de ce fait peu agile.




La **Salamandre** reconnaissable tacheté de jaune épaisse et arrondie

# ...et 10542 amphibiens en 2019 !

## Répartition des effectifs pour les années 2018 et 2019



Comme chaque année, ce sont les crapauds communs et les grenouilles qui sont en tête puis suivent, en moindres effectifs, les Tritons palmés et ponctués.



En 2019, surprise! Ce sont 2 salamandres tachetées qui ont été sauvées ! Devenue la mascotte du dispositif, l'espèce est très attendue par les bénévoles.



## Des barrages temporaires ailleurs en région

Dans d'autres secteurs des Hauts-de-France, des barrages temporaires pour amphibiens sont mis en place. C'est le cas par exemple au niveau des étangs de Saint-Pierre et de l'Etot situés entre Pierrefonds et Vieux Moulin dans l'Oise. Là-bas, c'est l'Office National des Forêts (ONF) qui pilote le dispositif et sauve plusieurs milliers d'amphibiens annuellement.



Les amphibiens sont protégés par la Loi. Le transport de ces derniers, lors des relevés des seaux est autorisé par l'obtention préalable d'un arrêté préfectoral, permettant, à titre exceptionnel, le maniement de ces espèces.

## Attention à la Chytridiomycose !

La Chytridiomycose est un champignon, vecteur d'une maladie potentiellement mortelle pour les amphibiens. Ce champignon est présent dans l'eau et s'attaque spécifiquement à la kératine des amphibiens. C'est une maladie connue depuis quelques années et elle est soupçonnée d'être l'une des causes de raréfaction des amphibiens.

La maladie n'est pas transmissible à l'homme. Toutefois, il est important de prendre en compte des précautions :

- lavez-vous les mains et nettoyez vos bottes avant de commencer le relevé du crapauduc ;
- réitérez l'opération à la fin du relevé ;
- en cas de découverte d'un animal malade, prévenez un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

## 7 espèces protégées !



La **Salamandre tachetée** est protégée. Elle se reconnaît à son corps noir et à sa queue élargie. Sa queue est tachetée.



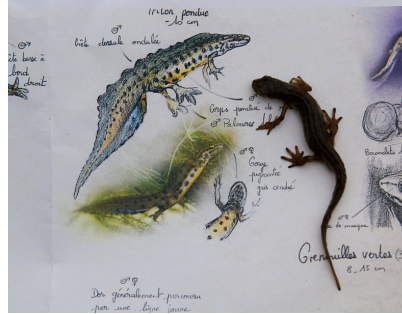
Le **Triton ponctué** a le dos grisâtre ponctué de noir chez le mâle. Il est très facilement reconnaissable par son ventre taché de ronds noirs.



La **Grenouille verte** n'a pas de tache temporale. Son corps présente un repli latéro dorsal et des membres postérieurs puissants. Sa pupille est ovale et horizontale et sa coloration intègre souvent du vert.



Le **Triton palmé** a le dos de couleur variable dans les tons de bruns, souvent tacheté chez le mâle. La face inférieure est jaune et se décolore au niveau de la gorge pour atteindre la couleur chair. Ses orverts sont palmés.



**Batrachoduc ou barrage temporaire?**  
 Le batrachoduc est un système pérenne, avec un tunnel sous la route qui permet la traversée des amphibiens dans les deux sens. Le barrage temporaire est un système non pérenne qui permet le passage dans un seul sens. Démontable, il nécessite chaque année, l'intervention de bénévoles.

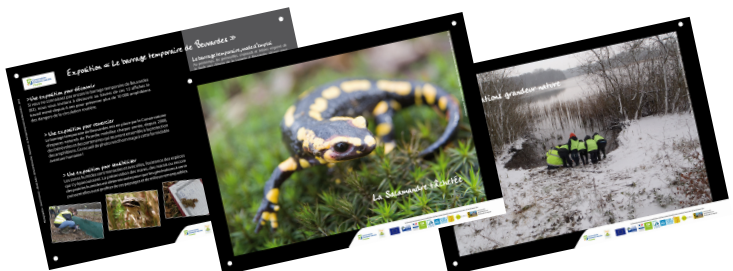
**Un outil de sensibilisation grandeur nature**

Depuis maintenant 2 ans, le Conservatoire a délégué la réalisation des animations scolaires aux partenaires locaux du territoire. En 2018, l'association Vie et Paysages a encadré 7 animations totalisant plus de 150 élèves. La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) a pris le relais en 2019 et accueilli également 7 classes comptabilisant au total 155 élèves. En deux années, plus de 300 élèves sont venus sur le barrage temporaire. Ces animations sont une belle manière de montrer la volonté des collectivités et associations à sensibiliser les scolaires en faveur de la préservation des milieux naturels et de leurs espèces.

**La presse en parle**

Depuis 2008, la presse locale et départementale axonnaise a mis à l'honneur à de nombreuses reprises le barrage temporaire de Beuvarde. Ces deux dernières années, les journalistes ont à nouveau réalisé des articles très complets sur la mise en oeuvre de cette action.

Vous êtes toujours plus nombreux chaque année pour nous accompagner dans l'aventure "Crapauduc". Un grand merci à vous! C'est grâce à vous que le dispositif perdure.



**Pensez-y !**

Le Conservatoire a réalisé une exposition "Le barrage temporaire pour amphibiens". Elle est disponible à l'emprunt auprès du Conservatoire et de Géodomia, le centre de ressources environnementales basé à Merlieux-et-Fouquerolles.



"Fréquence Grenouille" est une opération du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves Naturelles de France, soutenu par les Agences de l'eau. Elle donne l'occasion de sensibiliser la population à la nécessité de préserver les zones humides, milieux de vie indispensables à l'équilibre de notre planète.

Les zones humides sont de plus en plus rares et avec elles disparaissent de nombreuses plantes et animaux sauvages dont les emblématiques amphibiens. L'opération se déroule sur 3 mois. 3 mois pour mieux connaître les grenouilles, crapauds et autres tritons et découvrir les écosystèmes fragiles de nos régions.

Vous voulez participer à l'installation ou aux relevés du barrage temporaire et rejoindre les bénévoles ?

**Contactez-nous :**   
 Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
 1 Place Ginkgo - Village Oasis  
 80 044 AMIENS CEDEX 1  
 www.conservatoirepicardie.org  
 contact@conservatoirepicardie.org  
 Tél : 03.22.89.63.96

  
 Directeur de la publication : C. Lépine  
 Responsable de la publication : P. Jolly  
 Rédaction : I. Guilbert, M. Rêve  
 Crédits photo : D. Top, F. Boca, G. Chevallier, C. Lambert, R. Monnehay, A. Messean, M. Rêve / CEN Picardie, M. Julien, L. Gavory, C. Guier, P. Hue  
 Mise en page : I. Guilbert, M. Rêve  
 Novembre 2019 - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs, des bénévoles et bénéficient de l'appui technique et financier de :

